

ENCADREMENT DU CANNABIS AU QUÉBEC

Pour une politique qui facilite la sensibilisation et la prise en charge auprès des populations vulnérables, sans normaliser, banaliser ou augmenter la consommation

Mémoire présenté par la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord déposé dans le cadre de la consultation du Gouvernement du Québec

Chicoutimi

29 août 2017

Rédaction

Karine Bujold, agente de planification, de programmation et de recherche, CISSS de la Côte-Nord, Direction de santé publique de la Côte-Nord.

Richard Fachehoun, médecin-conseil, CISSS de la Côte-Nord.

Sous la direction de :

Dr Stéphane Trépanier, directeur, Direction de santé publique de la Côte-Nord

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

ENJEUX RÉGIONAUX

- **Immensité de la région et financement limité en prévention**

Un défi constant dans la dispensation des services de santé et de services sociaux pour les territoires isolés.

- **Santé des autochtones**

Plus de 14 500 personnes qui vivent en Côte-Nord se déclarent une identité autochtone. Cela représente 15 % de l'ensemble de la population. Bien qu'on observe certains progrès en matière de santé chez les autochtones, des écarts persistent et sont particulièrement marqués en ce qui concerne entre autres la détresse psychologique et les dépendances¹.

- **Accidents de la route**

Plusieurs efforts régionaux afin de diminuer les accidents sur nos routes 138 et 389. Un total de 11 décès et 32 blessés graves en 2016, une augmentation de 146 % sur l'année précédente².

- **Consommation importante par les jeunes du secondaire et initiation précoce**

Une proportion de 52,2 % des élèves de 5^e secondaires ont consommé du cannabis dans les 12 derniers mois et l'initiation de la consommation se fait dès le 1^{er} secondaires dans 8.3 %³.

- **Décrochage scolaire et jeunes en difficultés**

32 % de la population sans diplômes d'études secondaires (contre 22 % au Québec). La région reçoit un nombre très important de signalements concernant des jeunes en difficultés.

1 Gouvernement du Québec (2015). Programme national de santé publique 2015-2025, Pour améliorer la santé de la population du Québec.

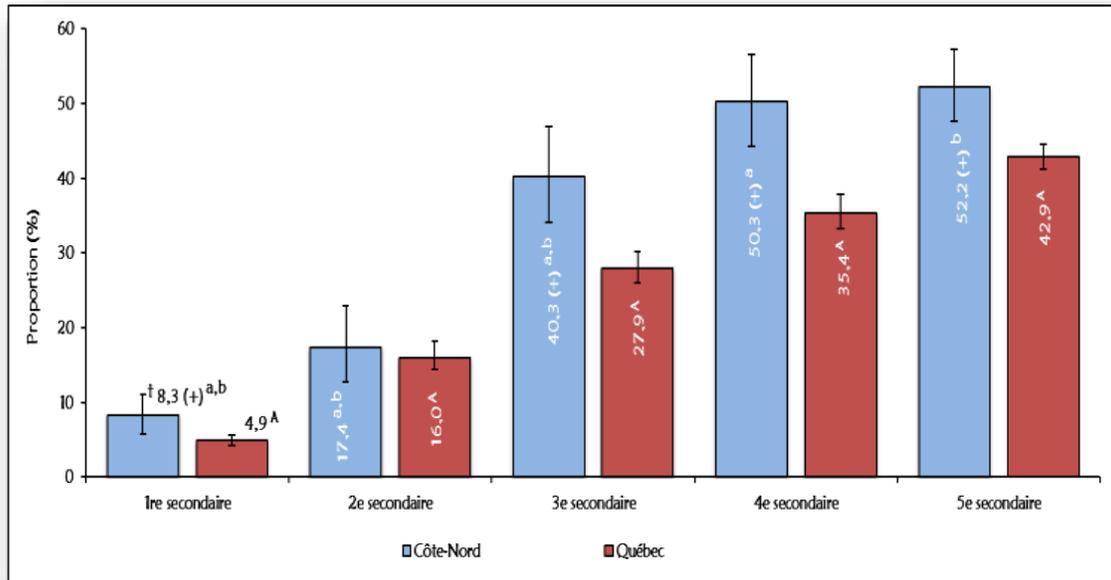
2 Garneau, L. (2017), article de presse : Plus de morts et de blessés graves sur les routes de la Côte-Nord, paru le 4 avril 2017. <https://www.google.ca/amp/ici.radio-canada.ca/amp/1026119/morts-blesses-graves-routes-cote-nord>, consulté en ligne le 25 août 2017.

3 Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015. Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec.

PORTRAIT DE LA CONSOMMATION EN CÔTE-NORD

Figure 1

Consommation de cannabis au cours d'une période de 12 mois selon le niveau scolaire, élèves du secondaire, Côte-Nord et Québec, 2010-2011⁴

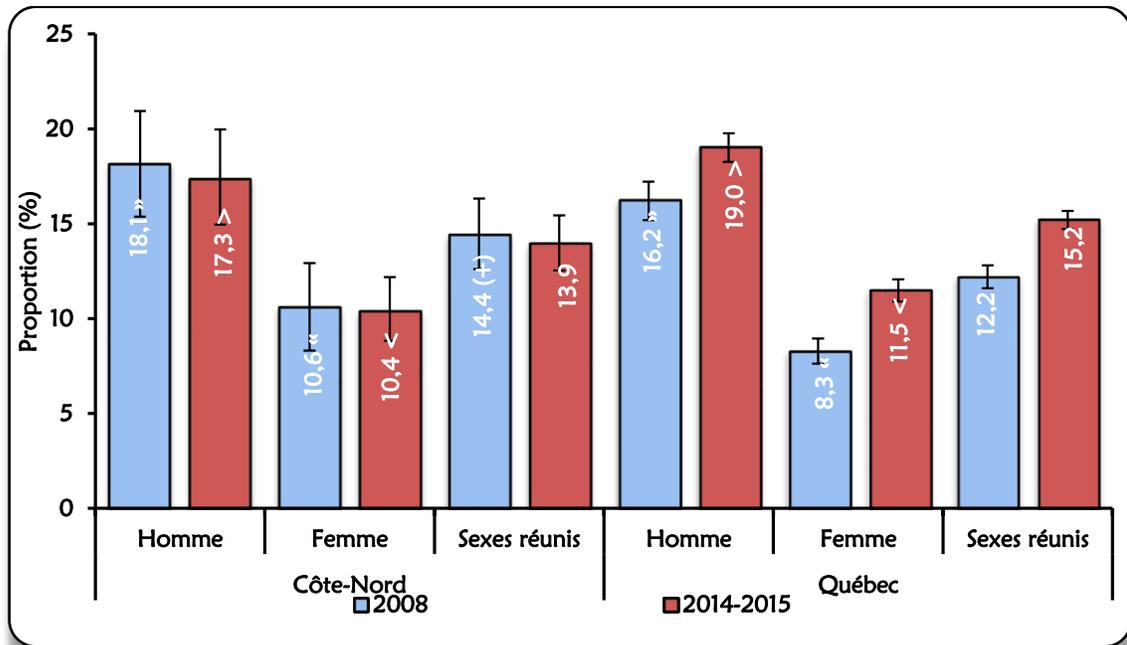


Source : Institut de la statistique du Québec. *EQSJS, 2010-2011*. Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec.

⁴ Voir la page intitulée « Signes conventionnels », Annexe 1, pour obtenir la définition des symboles utilisés en regard de certaines valeurs.

Figure 2

Consommation de cannabis (marijuana ou haschich) au cours des 12 derniers mois selon le sexe, population âgée de 15 ans et plus, Côte-Nord et Québec, 2008 et 2014-2015⁴



Source : Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015. Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec.

LA LÉGALISATION PERMET D'ATTEINDRE PLUSIEURS OBJECTIFS DE SANTÉ PUBLIQUE

- Rejoindre plus facilement la clientèle avec les programmes de prévention et sensibilisation et ainsi réduire les méfaits liés à la consommation du cannabis;
- Améliorer l'accès aux services de soutien à la dépendance;
- Réduire les risques à la santé et à la sécurité par des producteurs autorisés un produit contrôlé;
- réduire la stigmatisation des personnes souffrant de troubles de consommation du cannabis.

LA VENTE ET LA CULTURE PERSONNELLE – UNE NÉCESSITÉ?

- Banalisation et normalisation de la substance;
- Incohérence avec la dénormalisation et le contremarketing souhaité pour les autres produits d'inhalation (ex. : tabac) avec un objectif important à atteindre avec la Politique gouvernementale de prévention en santé.

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Afin de favoriser les impacts positifs du projet de loi et en limiter les impacts négatifs, nous formulons les commentaires et recommandations principales suivantes pour l'encadrement du cannabis au Québec :

1. **S'assurer avant d'autoriser provincialement la vente et la culture personnelle que :**
 - ✓ les connaissances scientifiques sont en qualité et nombre suffisants pour démontrer l'absence d'effets pervers;
 - ✓ les avantages dépassent les inconvénients;
 - ✓ les acteurs de la sécurité publique et municipaux sont prêts à appliquer et mettre en œuvre pleinement les rôles qui leur sont dévolus, incluant l'application de la réglementation en lien avec la conduite automobile et le zonage et lotissement;
 - ✓ une acceptation sociale est présente;
 - ✓ les recommandations des directeurs de santé publique et de l'Institut national de santé publique du Québec sont mises de l'avant.

2. **Mettre en place un système de distribution à but non lucratif** qui permettra de réduire ou annuler la logique commerciale tout en visant une baisse de la demande. La vente en ligne, qui se veut être un accès équitable à tous les Canadiens aux producteurs autorisés, devra faire l'objet d'un contrôle important afin d'interdire le marketing, notamment auprès des jeunes.

3. **Harmoniser, si possible, les mesures et processus d'encadrement avec les communautés autochtones** afin de favoriser une équité d'accès à un continuum de services de promotion, de prévention et de réduction des méfaits.

RÉFÉRENCES

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Rapport de l'onglet *Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique*, Institut national de santé publique du Québec, EQSJS, 2010-2011.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD (2016). *Plan d'action régional de santé publique de la Côte-Nord, 2016-2020*, Centre intégré de santé et de services sociaux de la côte-Nord, 101 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2015). *Pour améliorer la santé de la population du Québec*. Programme national de santé publique 2015-2025.

GARNEAU, L. (2017), article de presse : *Plus de morts et de blessés graves sur les routes de la Côte-Nord*, paru le 4 avril 2017, disponible en ligne : <https://www.google.ca/amp/ici.radio-canada.ca/amp/1026119/morts-blesses-graves-routes-cote-nord>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Données régionales extraites du Fichier-maître de *l'Enquête sur la santé de la population (2014-2015)*, gouvernement du Québec.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 